

## DÉCLARATION DE PERFORMANCE

Conformément à l'Annexe III de la Règlementation (EU) Num. 305/2011  
Modifié par LA RÉGLEMENTATION DÉLÉGUÉE DE LA COMMISSION (EU) Num. 574/2014

**Nom du produit : ARC S1HB(E)**

---

**Num. 085885EU\_085888EU**

---

1. Code d'identification unique du produit-type :

**ARC S1HB(E)\_085885EU\_085888EU**

---

2. Le type, le numéro de lot ou de série ou tout autre élément permettant d'identifier le produit de construction conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

**Numéro de charge sur conditionnement du produit**

---

3. Usage(s) prévu(s) :

**EN 1504-2 Produit de surface – Revêtement**  
Protection contre la pénétration de substances (1.3)  
Contrôle de l'humidité (2.2)  
Résistance physique (5.1)  
Augmentation de la résistivité (8.2)

---

4. Fabricant :

**Chesterton International GmbH, Daimlerring 9, Roedinghausen, Allemagne**

---

5. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

**System 4**

---

6a. Norme harmonisée :

**EN 1504-2:2004**

Organisme(s) notifié(s) : Non applicable

---

7. Performance(s) déclarée(s) :

Caractéristiques essentielles	Performance	Spécification technique harmonisée
Retrait linéaire	NPD	EN 1504-2:2004
Résistance à la compression	NPD	
Coefficient de dilatation thermique	NPD	
Résistance à l'abrasion	<3000 mg	
Entaille en quadrillage	NPD	
Perméabilité au CO <sup>2</sup>	s <sub>D</sub> > 50 m	
Perméabilité à la vapeur d'eau	Classe III	
Absorption capillaire et perméabilité à l'eau	w < 0,1 kg/m <sup>2</sup> x h <sup>0,5</sup>	
Tolérance aux variations de températures	NPD	
Résistance au choc thermique	NPD	
Résistance chimique	NPD	
Capacité de pontage des fissures	NPD	
Résistance aux chocs	Classe I: ≥ 4Nm	
Adhérence par essai d'arrachement	≥ 1,5 N/mm <sup>2</sup>	
Comportement au feu	NPD	
Résistance au dérapage	NPD	
Exposition artificielle aux intempéries	NPD	
Comportement antistatique	NPD	
Adhérence sur le béton mouillé	NPD	
Substances dangereuses	NPD	

NPD = Performance non déterminée

La performance du produit identifié ci-dessus est conforme à l'ensemble des performances déclarées. Cette déclaration de performance est délivrée conformément à la Règlementation (EU) Num. 305/2011, sous la seule et unique responsabilité du fabricant ci-dessus.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

David Garcia Simao, Directeur général

Roedinghausen, Allemagne, le 14 Février 2022

